

**Embargo jusqu'au 29 septembre 2023, 10h30**

## **Le nombre d'enfants non accompagnés traversant la dangereuse route migratoire de la mer Méditerranée centrale vers l'Italie augmente de 60%**

**Le nombre de décès et portés disparus en Méditerranée centrale a triplé cet été par rapport à l'été dernier**

**GENEVE/ROME** – Plus de 11.600 enfants ont traversé la mer Méditerranée centrale pour se rendre en Italie sans leurs parents ou tuteurs légaux entre janvier et mi-septembre 2023. Cela représente une augmentation de 60% par rapport à la même période de l'année dernière, où environ 7.200 enfants non accompagnés ou séparés ont effectué la traversée.

Lampedusa, une petite île du sud de l'Italie, est souvent la première escale pour les personnes en quête d'asile, de sécurité et d'opportunités en Europe. Le nombre d'arrivées a atteint son pic ce mois-ci avec 4.800 personnes débarquant en une seule journée.

Les enfants qui doivent entreprendre ces voyages éprouvants seuls, sont souvent placés dans des canots pneumatiques surchargés ou des bateaux de pêche en bois de mauvaise qualité inadaptés aux conditions de la mer ouverte. Certains sont placés dans la cale du navire, d'autres sur des barges en fer – ce qui s'avère particulièrement dangereux pour la navigation. Le manque de capacités de recherche et de sauvetage adéquates et coordonnées à l'échelle régionale en mer, ainsi qu'au débarquement, aggrave les dangers auxquels les enfants sont confrontés lors de leur traversée.

La guerre, les conflits, la violence et la pauvreté figurent parmi les principales raisons pour lesquelles les enfants fuient seuls leur pays d'origine. Les preuves montrent que les enfants non accompagnés sont exposés à l'exploitation et aux abus à chaque étape de leur voyage, les filles et les enfants d'Afrique subsaharienne étant les plus vulnérables.

Entre juin et août de cette année, au moins 990 personnes, dont des enfants, sont mortes ou ont disparu lors de leur traversée de la mer Méditerranée, soit trois fois plus que le nombre enregistré au cours de la même période l'été dernier, où au moins 334 personnes ont perdu la vie. De nombreux naufrages ne laissent aucun témoin ou ne sont pas notifiés, ce qui rend le véritable nombre de victimes probablement beaucoup plus élevé.

Les enfants qui survivent au voyage sont d'abord détenus dans des centres connus sous le nom de « hotspots » avant d'être transférés dans des centres d'accueil souvent fermées, limitant les possibilités de sortie. Plus de 21.700 enfants non accompagnés en Italie se trouvent actuellement dans de telles structures, contre 17.700 il y a un an.

« La mer Méditerranée est devenue un cimetière pour les enfants et leur avenir. Le bilan dévastateur pour les enfants en quête d'asile et de sécurité en Europe est le résultat de choix politiques et d'un système migratoire défaillant », a déclaré Regina De Dominicis, Directrice Régionale de l'UNICEF pour l'Europe et l'Asie Centrale et Coordinatrice Spéciale pour l'aide aux réfugiés et aux migrants en Europe. « L'adoption d'une réponse européenne pour soutenir les enfants et les familles en quête d'asile et de sécurité, ainsi qu'une augmentation continue de l'aide internationale pour soutenir les pays confrontés à de multiples crises, sont désespérément nécessaires pour éviter que davantage d'enfants ne souffrent ».

Conformément au droit international et à la Convention relative aux droits de l'enfant, l'UNICEF appelle les gouvernements à veiller à ce que les possibilités de demande d'asile soient plus sûres et légales, et à ce que les enfants ne soient pas détenus dans des structures fermées, à renforcer les systèmes nationaux de protection de l'enfance pour mieux protéger les enfants en migration, à coordonner les opérations de recherche et de sauvetage, et à garantir le débarquement dans des conditions et lieux sûres.

Le débat en cours entre le Parlement européen et les États membres de l'UE sur le Pacte européen sur la migration et l'asile offre à présent l'opportunité de confirmer et de défendre des principes-clés de protection de l'enfance et d'élaborer des politiques qui répondent aux multiples atteintes aux droits de l'enfant dans les pays de départ, en transit et à l'arrivée.

L'UNICEF continue de travailler pour soutenir les États membres dans le renforcement des systèmes et du soutien dans les communautés d'origine, pour prévenir et atténuer les risques auxquels les enfants sont confrontés lors de leurs déplacements en quête d'un avenir meilleur, et pour fournir un soutien et des services inclusifs à tous les enfants, quelle que soit leur situation juridique ou celle de leurs parents.

À Lampedusa, l'UNICEF fournit des services essentiels de protection, notamment un soutien en santé mentale et psychosocial et l'accès à des informations et à des renvois vers des services spécialisés. Ce travail est soutenu par la Direction générale de la migration et des affaires intérieures de la Commission européenne (HOME) dans le cadre du projet PROTECT.

**#####FIN#####**

### **Notes aux rédactions**

Les ressources multimédias seront disponibles ici (à partir du 27 septembre 2023) : <https://weshare.unicef.org/Package/2AM408LBXYJ1>

- Les données sur les personnes décédées ou disparues en traversant la route migratoire de la mer Méditerranée centrale proviennent du « Projet Migrants Disparus » de l'OIM (Organisation internationale pour les migrations).
- Les données sur le nombre d'enfants non accompagnés et séparés proviennent du Ministère de l'Intérieur du gouvernement italien.
- Les données sur le nombre d'enfants non accompagnés dans les centres d'accueil proviennent du Ministère du Travail et des Affaires sociales du gouvernement italien.

### **A propos de l'UNICEF**

L'UNICEF travaille dans les endroits les plus inhospitaliers du monde pour atteindre les enfants et les adolescents les plus défavorisés. Dans plus de 190 pays et territoires, nous œuvrons pour chaque enfant, afin de construire un monde meilleur pour tous.

## **Contact**

UNICEF Luxembourg

Paul Heber

Chief Communication

**Tél. :** 44 87 15-26

**Email :** [pheber@unicef.lu](mailto:pheber@unicef.lu)

**Site web :** [unicef.lu](http://unicef.lu)